



LE JOURNAL DES ADHÉRENTS DE L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITÉS CFTD DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Edito :

Le congrès du 16 Novembre : Une nouvelle dynamique pour l'UTR !

Ce 16 Novembre 2021, à Marseille, notre congrès a vu des retraités heureux de se retrouver ensemble, pour la première fois depuis 20 mois, après ces périodes de confinement et de réunions en visio.

Le congrès de l'UTR a permis de faire le point de notre activité depuis 2017 et les nombreuses initiatives auxquelles nous avons participé. Bien sûr la pandémie a stoppé net cet élan mais nous avons gardé le lien avec tous nos adhérents par téléphone et par mail. Dans un climat apaisé et constructif nous avons pu débattre et adopter les nouveaux statuts ainsi qu'une résolution qui fixe nos orientations pour les quatre prochaines années. Le Conseil de l'UTR a été renouvelé et renforcé ainsi que le bureau.

L'UTR a réaffirmé son attachement aux valeurs de la CFTD mais a aussi mis l'accent sur les revendications telles que l'emploi et le pouvoir d'achat, l'accès à la santé et à la protection sociale, la transition écologique et toutes les formes de solidarité, en insistant sur le « pacte pour le pouvoir de vivre ».

Mais rien de toutes ces résolutions ne se réalisera sans un syndicat reconnu car fort et représentatif. C'est pourquoi l'UTR s'est engagée à mettre le **développement syndical comme premier objectif** pour les prochaines années.

Jacques Désidéri, secrétaire général de l'UTR 13

Sommaire
P-1
Edito
P-2 à P-5 Le congrès
Les intervenants Le compte rendu La résolution Le coin de la trésorerie Ceux qui nous ont manqué
P-6 p-7 Les rassemblements
Des ULR aux forums de septembre L'AG de la SSR Chimie énergie Le rassemblement Nal de l'UCR La conférence de Martigues
P-8 Les brèves
Témoignage de Josefa Le pouvoir de vivre et d'agir La centrale de Gardanne : avenir?

UTR13- 18 Rue Sainte- 13001 MARSEILLE

Tel : 04 42 27 16 27 /06 20 33 35 81.

Mail : bouchesdurhone@retraites.cfdt.fr

Site web: <https://www.cfdt-retraités.fr/Paca>

Blog: <https://www.cfdt-retraités.fr/Bouches-du-Rhône>



La tribune du congrès

N°28

Décembre 2021

Compte rendu du congrès du 16 novembre



Le congrès du 16 Novembre

Tout a débuté par un congrès extraordinaire pour réformer **les statuts de l'UTR** et les calquer sur les statuts type de l'UCR. Après de multiples débats **le projet des statuts a été adopté à l'unanimité.**

On est passé ensuite au Congrès ordinaire en présence de plusieurs invités représentant les structures (URI, UD, UCR) mais aussi et c'est nouveau les syndicats (Commerce et services, Banques, Education Nationale). Il a été rendu hommage aux militants décédés, notamment Annie Lecoq, Henri Martini, Albert Picquet.

Le rapport d'activité a été présenté par Michèle Tsao qui a mis l'accent sur les initiatives telles les interpellations des élus (pour la loi grand âge) et des candidats (à l'occasion des diverses élections), l'organisation de débats (grand débat en 2019, 3 consults en 2021, colloque sur les aidants, conférence-débat à Martigues...). **L'UTR a appelé à de nombreuses actions (contre le gel des pensions, contre la hausse de la CSG, pour l'indexation des retraites sur les salaires, contre le projet de réforme des retraites, pour les EHPAD...).** Nous sommes intervenus pour les CCAS et pour le CDCA et avons activement participé à toutes les actions telle la journée du 9 Octobre 2018 à Château Arnoux et à toutes les initiatives de l'URI et de l'UCR. Les structures **Unions locales de Retraités et Sections syndicales de Retraités** sont intervenues

pour faire part de leur activité : Aubagne (Cécile Tonnelle), Aix (Louis Dat), Marseille (Jean Pascal Purificato), SSR Chimie-énergie (Raymond Bonnaventure), SSR Métaux/Cadarache (Roland Caillat). **Le rapport d'activité a été adopté à l'unanimité.**

Le rapport financier a été présenté par Brigitte Mourot et Christine Ruiz : finances saines validées par les contrôleurs des comptes qui ont suggéré quelques améliorations. **Il a été adopté à l'unanimité.**

Le projet de résolution générale a été présenté par Jean Barré et Jacques Désidéri qui ont insisté sur l'engagement dans la démarche **du pacte pour le pouvoir de vivre** (en lien avec de très nombreuses associations), sur l'action revendicative intensifiée que nous mènerons, sur des formes d'action renouvelées pour l'UTR comme avec les autres structures de la CFDT. **L'UTR devra se renforcer**, développer le syndicalisme de services et se rapprocher des syndicats de salariés **pour faire connaître les initiatives et les activités de l'UTR.** Pour améliorer le fonctionnement, il nous faudra repenser les fonctions du Conseil et du bureau avec un véritable plan de travail et une répartition des tâches.

Préparé par le bureau, le projet a été discuté lors des nombreuses réunions décentralisées et finalement 2 amendements présentés par l'ULR de Marseille ont été débattus, sur le syndicalisme de services (4.1) et sur les commissions élargies aux adhérents (4.11). Ils ont été adoptés. **Finalement la résolution a été votée à l'unanimité.**

Le Conseil

Les membres désignés

Brigitte Mourot et **Jean-François Audierne** (ULR de Marseille),

Odile Vandewalle (ULR d'Aubagne),

Jean-Marc Cassar (ULR Arles-Salon),

Louis Dat et Agnès Désidéri (ULR d'Aix),

Jean-Claude Gamot (SSR SGEN)

Raymond Bonnaventure et Jean-Marc Margueriti (SSR chimie-énergie)

Roland Caillat (SSR Cadarache).

Les membres élus

Monique Vitali,

Yves Tsao,

Michèle Tsao,

Cécile Tonnelle,

Christine Ruiz,

Martine Rousse,

Jean-Pascal Purificato,

Jacques Désidéri,

J D a été réélu au poste de secrétaire général

Compte rendu du congrès du 16 novembre

Les interventions des représentants invités

Yves Vérollet (UCR) a développé la situation des retraités au niveau national et des dossiers en cours au niveau des ministères en particulier l'idée d'un grande sécurité sociale qui regrouperait tout ce qui est pris en charge par les mutuelles jusque là ...



Cyril Jouan

Cyril Jouan de l'UD
« on se sait pas SE vendre, notre gros problème est la communication, on ne sait pas promouvoir les actions du syndicat ». Il faut vraiment que l'on soit plus

« sexy » il faut donner envie ! **La CFDT des retraités ce n'est pas la CFDT à la retraite, mais des adhérents, des militants CFDT qui peuvent enfin voir un peu plus loin que leur vie professionnelle regarder au dessus du guidon.** Cela n'empêche pas de s'investir dans des associations caritatives, ou autres justement avec ces associations engagées dans « le pouvoir de vivre » au niveau national et régional pour un mieux vivre ensemble

Pour Cyril, il faut vraiment que les retraités s'il veulent se développer, travaillent avec tous les syndicats des actifs à commencer par une action forte sur les stages organisés : « bientôt à la retraite » .

Ceci avait d'ailleurs été largement argumenté aussi par **Stéphane Mollet** (URI) qui a précisé plusieurs dates de rencontres régionales en particulier dans le cadre du « pacte pour le pouvoir de vivre », le **meeting avec Laurent Berger et un responsable de la Fondation Abbé Pierre à Avignon le 25 février 2022.**



Stéphane Mollet



Glossaire de quelques acronymes

UCR Union Confédérale des retraités (National)
URI Union Régionale Interprofessionnelle (Région)
URR Union Régionale des Retraités (Région)
UTR Union Territoriale des Retraités (Département)
ULR Union Locale des Retraités
SSR Section syndicale des Retraités

UD Union Départementale (l'interprofessionnel du département)
CDCA Conseil départemental de la citoyenneté et de l'Autonomie
CCAS Centre Communal d'Action Sociale
AG Assemblée Générale
PAC Prélèvement Automatique de Cotisation
CARSAT Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

RESOLUTION GENERALE

votée par le congrès du 16 Novembre 2021

PREAMBULE : La pandémie nous aura rappelé l'importance des solidarités entre les générations, nous aurons à les faire vivre. Une loi va venir réorganiser la prise en charge de la perte d'autonomie. Nous aurons à veiller sur la pertinence de ses dispositions, et sur leur mise en œuvre. Les retraités sont des citoyens à part entière. Nous continuerons à revendiquer une organisation de la cité qui leur permette de l'être pleinement.

1 L'UTR 13 RENFORCERA SON ENGAGEMENT DANS LA CFDT.

- 1.1 Elle participera aux débats et aux actions de l'UD13, de l'URI et de l'URR.
- 1.2 Elle s'inscrira dans la démarche du « Pacte pour le pouvoir de vivre », en s'impliquant dans la structure mise en place par l'URI en lien avec l'URR et les UTR de la région..
- 1.3 Elle entretiendra des relations suivies avec celles et ceux de ses adhérents engagés dans une ou des associations signataires du « Pacte pour le pouvoir de vivre »
- 1.4 Elle rencontrera les associations dont l'action converge avec la sienne.
- 1.5 Elle proposera à l'UD CFDT et aux associations concernées d'organiser des actions pour améliorer le logement et repenser l'organisation du cadre de vie.
- 1.6 Un bilan des rencontres et des actions sera fait, chaque année, en Conseil de l'UTR.

2 L'UTR 13 INTENSIFIERA SON ACTION REVENDICATIVE

- 2.1 Elle l'inscrit dans le cadre des revendications et des actions de l'UCR
- 2.2 En liaison avec l'UCR et avec le syndicat santé-sociaux elle interviendra pour que la loi autonomie (« Loi grand âge ») réponde à nos exigences : une organisation repensée, des personnels plus nombreux, mieux formés, mieux rémunérés. **Elle agira pour permettre aux seniors d'avoir une qualité de vie à domicile le plus longtemps possible.**
- 2.3 En lien avec l'URI et l'UD, elle sensibilisera l'ensemble des adhérents et les incitera à agir pour être les acteurs de la transition écologique.

3 L'UTR 13 MULTIPLIERA LES FORMES DE SON ACTION :

- 3.1 Toutes les occasions de faire connaître nos revendications seront saisies : distribution de tracts, conférence-débats, presse...
- 3.2 Nous continuerons à rencontrer députés, sénateurs, conseillers départementaux, conseillers municipaux pour leur faire connaître nos revendications et solliciter leur intervention.
- 3.3 L'UTR procédera à un examen approfondi de la politique du Conseil Départemental : elle examinera et approfondira le fonctionnement de l'APA, des Pôles Infos Seniors et des Maisons du Bel Age L'analyse des besoins sociaux sera discutée avec les différentes instances et organismes, le CDCA devra jouer pleinement son rôle.
- 3.4 L'UTR 13 s'organisera pour suivre l'action des CCAS.

4. ORGANISATION ET DEVELOPPEMENT

4.1 Nous renforcer est une priorité. La CFDT développe un syndicalisme de services : mutuelle MGEN, permanences juridiques et pour les dossiers de retraite, réponse à la carte, ASSECO...L'UTR devra les faire connaître. Lors de chaque manifestation, l'UTR devra appeler à l'adhésion et rappeler ces services.

4.2. L'UTR développera les contacts avec l'UD et avec les syndicats et les sections d'entreprise pour que le passage au statut de retraité ne signifie pas la fin de l'adhésion à la CFDT. Nous devons demander les dates des congrès et AG des syndicats pour pouvoir y intervenir. Nous rencontrerons les sections où la CFDT est bien implantée. **Nous réactualiserons la plaquette faisant connaître le syndicat des retraités et préparerons si possible une courte vidéo.**

4.3. L'UTR travaillera avec l'URR, l'URI et l'UD pour inciter les syndicats de salariés à inscrire leurs futurs retraités au stage « adhérent CFDT bientôt en retraite » dans le département.

4.4. L'accueil et le suivi des nouveaux adhérents fera l'objet d'une attention particulière : **contact systématique dès l'adhésion et journée d'intégration des nouveaux adhérents..**

4.5. L'UTR incitera ses adhérents à participer aux stages de formation et aux journées à thème. Elle recherchera des formateurs locaux et fera un bilan de chaque formation. Une analyse des compétences dont l'UTR a besoin sera réalisée.

4.6. L'UTR organisera une fois par an une journée de réflexion pour les adhérents sur un thème d'actualité décidé par le conseil (réchauffement climatique, loi grand âge ou autres).

4.7. L'UTR améliorera l'information : diffusion ciblée des circulaires, envoi d'un flash info aux adhérents chaque mois, utilisation du site, régularité du journal, publication plus fréquente de tracts et communiqués de presse, contacts téléphoniques réguliers...

4.8. Concernant notre fonctionnement, nous devons repenser les fonctions respectives du Conseil (il débat et oriente) et du bureau (qui met en œuvre et administre), mettre en place un plan de travail et une réelle répartition des tâches et des responsabilités.

4.9 . Nous renforcerons la vie des ULR et nous échangerons les expériences **avec une participation renforcée des membres du conseil aux réunions locales.**

4.10. Les SSR relaieront les initiatives de l'UTR et fourniront un bilan d'activités en fin d'année ou à l'occasion de leur AG.

4.11. Chaque membre du conseil devra participer activement à au moins une commission (développement, communication, formation, loisirs), pour faire des propositions au conseil. **La composition des commissions sera élargie à tous les adhérents volontaires suite à un appel fait par l'UTR.**

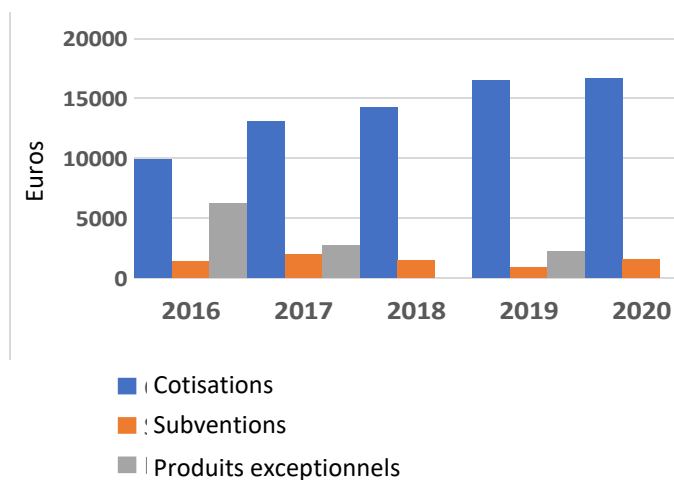
4.12. Nous rechercherons à tous niveaux la mixité et le rajeunissement des adhérents et responsables.

4.13. L'UTR s'impliquera dans les structures de la CFDT : URR, UD, URI.

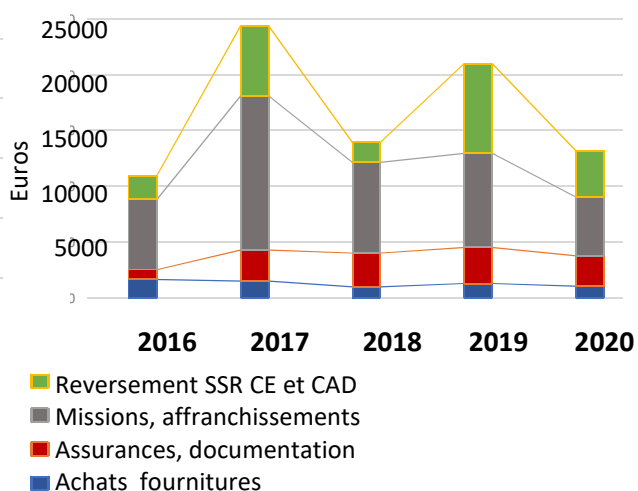
4.14. Le syndicat des retraités devra être plus fort et plus efficace pour les 4 prochaines années.

Le coin de la trésorerie

Evolution des produits



Evolution des charges



Les produits sont liés aux cotisations. Le PAC : Prélèvement Automatique des Cotisations est à privilégier. Il permet d'avoir une trésorerie plus fidèle, il est plus simple à gérer pour les trésoriers en évitant les écritures multiples et les relances.

Le PAC devient mensuel dès Janvier 2022

Nouveaux adhérents 2020 2021

Nom Prénom	Fédérations	Nom Prénom	Fédérations
Coltat Jean-Paul	Adh.direct	Puech Angélika	SGEN
Pennable Michel	Adh.direct	Locicero Didier	SGEN
Thomas Jean-Simon	Adh.direct	Claudio Antoine	Arsenaux
Gaillard Marie-Thérèse	Adh.direct	Hautcoeur Patrick	Assurances
Martial Henri	Adh.direct	D'Ovidio André	Banques
Ricaud Michel	Adh.direct	Sapin Joëlle	FGTE
Gachot Jean-Louis	Chimie Energie	Antoni Patrick	Finances
Gendey Olivier	Chimie Energie	Jamond Claude	Mines
Henry Christophe	Chimie Energie	Hernandez Georges	Santé - Sociaux
Quatreuille Philippe	Chimie Energie	Gros Richard	SEP
		Mattei Elisabeth	Services

Ceux qui nous ont manqué au congrès

Albert Piquet

Oui un homme bon nous a quitté ! Après une dernière année difficile et douloureuse, il nous a laissés !

Albert, une figure forte, qui a marqué tous ceux qui l'ont connu dans sa vie professionnelle à l'ANPE. Tous ceux qui l'ont côtoyé dans sa vie militante à la CFDT, aussi bien dans son syndicat qu'à l'UTR, à l'UD, à l'URI et à l'URR...



Albert, un personnage que l'on n'oublie pas, qui a marqué par sa force et sa combativité, fort de ses convictions qui l'ont amené du PSU au PS, de la CGT à la CFDT. Mais aussi un homme bon, sensible et généreux, un homme que l'on n'oubliera pas, gentil et intéressant ! A sa compagne Antoinette, à ses trois filles, à ses petits enfants, toutes nos condoléances attristées,

Jacques Désidéri

Henri Martini

Notre collègue et ami nous a quittés en octobre, à 76 ans, alors qu'il avait encore plein de projets personnels.

Ce fut une vie de militant, à Cadarache où, délégué du personnel, il défendait les collègues face à une direction tatillonne, quant aux carrières des adhérents syndiqués ou aux revendications salariales.

Sa participation aux réunions hebdomadaires de la CFDT à Aix, témoignait d'une bonhomie, mais aussi d'une fermeté sur les positions locales et nationales à défendre. A la retraite, il a milité à la coordination territoriale des retraités CFDT, tout comme à l'Union Locale des retraités, Bref, une vie bien remplie, faite de générosité et de camaraderie.



Jean Pierre Ferrero

Les ULR d'Aubagne et d'Aix aux forums des associations de la rentrée



Le 4 septembre 2021 à Aubagne



Le 10 septembre 2021 à Aix en Provence

Finalement nous avons pu être au rendez vous du mois de septembre des associations à Aubagne et à Aix, avec les mesures d'hygiène en vigueur. Cela nous a permis de rencontrer d'autres associations par exemple à Aubagne les représentants de la Fondation Abbé Pierre qui nous ont invités à une réunion d'un « Groupe de Travail Solidarités » qui regroupe un ensemble d'associations qui participent au « pacte du pouvoir de vivre »... à suivre !

L'Assemblée Générale de la Section Syndicale des Retraités Chimie Energie ou SSR CE : le 21 octobre 2021

Enfin nous avons pu nous retrouver pour notre assemblée générale qui avait été reportée par 2 fois en raison de la pandémie, dont chacun a pu mesurer et mesure encore les dérèglements induits au niveau sociétal, social, amical et familial! Nous n'étions qu'une vingtaine de participants, et ce malgré la relance de nos adhérents chimie-énergie, et nous avons souhaité particulièrement que cette réunion soit placée sous le signe de la convivialité. Après les rituels mots d'accueil aux adhérents et aux représentants des structures UTR 13 et 84, respectivement **J.Desidéri** et **J.F. Menguy**, ainsi que notre collègue **Alain Hazemann**, chargé de mission UCR, pour l'UFR Chimie Energie, **Raymond Bonnaventure** et **Monique Vitali** ont présenté, sous forme de diaporama, le bilan des activités du CTR de 2018 à 2021, ainsi que les perspectives souhaitées.



J. Desidéri R Bonnaventure et M Vitali

On notera tour à tour et en particulier un engagement auprès de nos UTR dans les démarches revendicatives et de communication (manifestations, tractage, enquêtes...), la participation active de nos délégués dans ces structures (bureau, conseil, commissions, UFR CE), les réunions du conseil du CTR suivi d'exposés-discussions autour de thèmes précis (reste à charge zéro, réchauffement climatique, pouvoir de vivre, ...) et les journées conviviales ITER, visite savonnerie et château de l'Empéri).

A noter aussi l'importance des élections syndicales en novembre pour la gestion des activités sociales et culturelles dans les Industries Electriques et Gazières qui intéressent environ **700 000** bénéficiaires avec un budget de **500M€** !

Les différents intervenants ont abordé bien sûr la loi Grand âge, le PLFSS2022, le pouvoir d'achat, ...et un constat, malgré tout, un certain essoufflement syndical au niveau des adhésions, même si les transferts, pour ce qui nous concerne, s'exercent facilement. D'où les orientations données à l'importance du développement « de salarié CFTD ou pas, à retraité CFTD », au syndicalisme de proximité, à la convivialité et à notre place comme acteur dans la société en construisant une dynamique au bénéfice des retraités par l'amélioration de leur qualité de vie. Après le repas pris en commun, l'après-midi fut consacrée à la visite des « carrières de lumière » aux Baux de Provence pour se délecter des peintures du maître de la Provence, Cézanne, et de l'odyssée de l'abstrait par V.Kazndinsky. Une bonne journée et nous nous retrouverons dans 2 ans pour une nouvelle assemblée bilan, mais entretemps lors de manifestations diverses.

Raymond Bonnaventure

RASSEMBLEMENT NATIONAL de l'UCR A AMNEVILLE (Moselle) DU 12 AU 14 OCTOBRE 2021

Au rassemblement des retraités militants CFDT d'Amnéville les Thermes (Moselle) qui s'est tenu du 12 au 14 octobre, l'UTR 13 était représentée par Michèle Tsao et Jean-François Audierne, l'UTR5 par Christiane Ackerman et l'URR, par Jacques Désidéri.

Situé entre le congrès de Bordeaux de 2019 et le prochain congrès de 2022, à mi-mandat, c'est environ 200 militants qui se sont réunis pour échanger sur l'activité revendicative et en débattre. Concernant le PLFSS (Projet de Loi de Finance de la Sécurité Sociale), il ne correspond qu'imparfaitement aux attentes de la CFDT retraités et en particulier au sujet de l'autonomie des personnes âgées, la question des petites retraites... La rencontre s'est articulée autour de quatre ateliers :

1. **« Assurer l'avenir de notre modèle social » :** rappeler la nécessaire attention à avoir vis-à-vis de ceux qui touchent de basses retraites et qui sont le plus impactés par l'augmentation des prix de l'énergie et des produits alimentaires. Plus d'un tiers des retraités ont une pension inférieure à 1000€ ; débattre de la question de l'acceptabilité des impôts, développer une solidarité inter générationnelle...
2. **« Fonctionnement des Unions territoriales de retraités UTR » :** quelle place pour les adhérents des ULR (Union Locales des Retraites et pour les adhérents des SSR (sections syndicales des retraités) comment favoriser le travail en commun...
3. **« Se développer et former des adhérents » :** développer les transferts, plus de transversalité, ouvrir des débats même aux non-adhérents, développer une plus grande visibilité de la CFDT retraités...



Les délégations UTR13, UTR 05 et URR

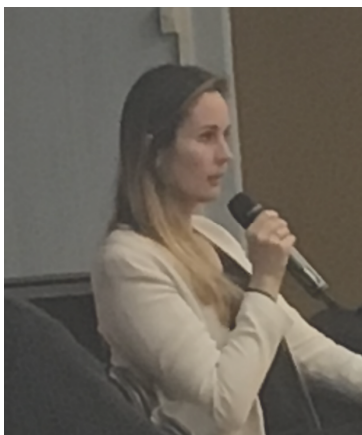
- 4 **« comment faire mieux circuler l'information et avec quels outils » :** les améliorations possibles via les circulaires, les communiqués, l'utilisation des réseaux sociaux ...

Ces ateliers ont permis d'identifier, de recenser, d'élaborer et de proposer diverses actions à mettre en place.

La participation au Rassemblement de Laurent Berger a permis d'échanger sur l'activité revendicative des retraités et préciser les actions de la confédération (ex : signature de l'avenant à l'accord AGIRC ARRCO de 2019). Il a rappelé les valeurs de la CFDT, ses positions par rapport à celles des autres syndicats, sa logique. En l'absence actuelle de loi Grand Age pourtant tant attendue, il a indiqué que les échéances électorales devaient être l'occasion pour l'UCR et les UTR d'interpeller les candidats sur la nécessité de la loi Autonomie et son financement pour laquelle la CFDT a fait des propositions concrètes. Une table ronde très intéressante a été organisée sur le thème « Fin de vie : le droit de choisir » à laquelle ont participé un gériatre, un gérontologue et des représentants des soins palliatifs et de la fin de vie et de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité. Il en ressort **que la loi Claeyss-Leonetti est à réécrire pour une fin de vie digne.**

Jean-François Audierne

CONFERENCE de l'UTR : la solidarité inter générationnelle



Angélique Giacomini (RFVAA)

Le 19 octobre 2021, pendant la semaine bleue, à Martignes, notre UTR a tenu une conférence-débat sur le thème de la solidarité inter générationnelle. Ce débat était animé par Angélique Giacomini, sociologue de l'association Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) avec laquelle nous avons déjà travaillé.

Les solidarités inter générationnelles induisent un projet de société sur un territoire. Les défis à relever sont multiples : économique, numérique, démographique.

Aujourd'hui on doit relever le défi démographique : le baby boom d'après guerre se retrouve à la retraite et on vit plus longtemps :

plus de 100000 centenaires en 2021. En quoi le fait de vieillir modifie-t-il l'usage du territoire ? Les aînés sont-ils des adultes comme les autres ? On fait souvent une confusion entre âge et autonomie. le vieillissement n'est pas la dépendance assurée. En 2015 seules 8,8% des personnes de plus de 75 ans étaient en institution.

Cependant qu'est-ce que le vieillissement ? C'est avant tout une **variation du rythme de vie**, et cela peut entraîner des difficultés pour la rencontre avec les plus jeunes. On n'a plus le même temps partagé, on a une certaine défiance vis-à-vis de son propre corps, on accorde une plus grande importance au sentiment de sécurité :

« ne pas tomber plutôt que la peur de l'agression! »...

Il y a une modification de l'équilibre entre les générations

Chacun reconnaît le rôle essentiel des retraités dans la société française, imagine-t-on une grève des retraités, des grands parents, des retraités dirigeant bien souvent des associations d'actifs ?

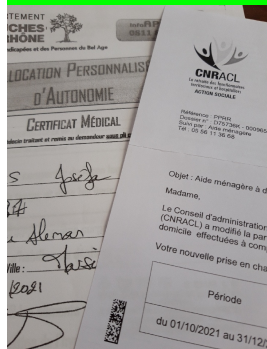
L'association du réseau francophone Ville Amie des Aînés (RFVAA) est une démarche qui a été initiée par l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) en faveur d'un vieillissement actif. **Il s'agit de construire quelque chose ensemble ; élus, les habitants jeunes ou vieux et professionnels** qui mettent en œuvre les besoins des uns et des autres. : **c'est le contrat social : comment vivre ensemble.** On ne fait pas des villes pour les vieux mais pour tous.

L'association du réseau francophone Ville Amie des Aînés propose aux villes qui le souhaitent un partenariat pour « encourager la citoyenneté des âgés ainsi que la lutte contre l'âgisme, avec la complexité de la représentation : le vieux c'est toujours l'autre quelque soit son âge...».

Après la présentation, un débat riche s'est engagé avec la salle, débat qui s'est prolongé autour d'un pot de l'amitié.

Michèle Tsao

Mes questions autour du maintien à domicile des personnes âgées



Au mois de janvier 2021, mon état de santé m'a amenée à faire appel à une association d'aides à domicile, à raison de 2H de ménage par semaine. L'association m'a conseillée de faire une demande d'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie)

Ce dossier comprend des renseignements sur la situation familiale et financière, et surtout sur l'état de santé, avec un questionnaire « évaluation de

l'autonomie » portant sur des situations de grand handicap (toilette, mobilité, repas, fonctions cognitives, etc.), **pour lesquelles je ne cochais aucune case.**

Mon médecin a rempli la partie pathologie en mentionnant les détails sur le diagnostic qui me concerne et j'ai adressé mon dossier au service départemental de l'APA

Je n'ai jamais reçu de réponse à ma demande d'APA

Mes questions :

- S'agit-il d'aider les personnes âgées à vivre chez elles le plus longtemps possible, par des mesures d'aides adaptées aux différentes étapes de l'évolution de leur état de santé, ou bien s'agit-il d'aides aux personnes se trouvant déjà dans une grande incapacité physique ou (et) mentale ?
- Par ailleurs, ne devons-nous pas, à la CFDT-Retraités, travailler sur les questions de prévention en vue du maintien à domicile ?

En même temps j'avais adressé une demande d'aide à ma caisse de retraite, la CNRACL (Caisse de retraite des fonction-

naires territoriaux et hospitaliers) qui veut que le dossier passe par l'association prestataire. Des retards dans la transmission des informations auraient pu être évités si j'avais envoyé le dossier moi-même !

La CNRACL m'a accordé une prise en charge de 10 heures par mois jusqu'à la fin de 2022. **Réponse très satisfaisante**, car il reste à ma charge 9,94 € de l'heure, soit environ 5 € de l'heure compte tenu du crédit d'impôt

Depuis le 1er octobre, les salaires des aides à domicile ayant augmenté de 13% à 15%, ma participation augmentera d'autant, mais avec la CFDT, je me réjouis de cette mesure qui faisait partie de nos revendications.

A l'occasion de ces démarches, j'ai appris que les divers organismes de prise en charge (APA, CNRACL, CARSAT etc.) ont chacun leur tarif de référence, et que les associations d'aides à domicile ont chacune leur tarif de facturation horaire.

A cette étape de mon expérience je me demande :

- comment sont gérées et contrôlées les associations d'aide à domicile, et quelles formations reçoivent leurs employé(e)s ?
- Pourrait-il exister une instance pour l'expression des « bénéficiaires » comme on nous nomme ?

Malgré toutes mes questions, c'est un soulagement de pouvoir compter toutes les semaines sur une jeune dame, toujours la même, qui prend en charge les tâches ménagères devenues pour moi difficiles à accomplir.

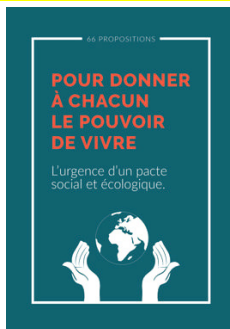
Josefa Frases (83ans)

LE POUVOIR DE VIVRE ET D'AGIR

POUR UN NOUVEAU MODELE DE SOCIETE, ECOLOGIQUE, SOCIAL ET DEMOCRATIQUE ...

Il faut, aujourd'hui allier écologie, justice sociale et démocratie. La société doit prendre soin de toutes et de tous, protéger la planète, donner un pouvoir d'agir à chacune et à chacun. La société doit viser à engager une transition écologique juste, qui recrée de l'emploi.

La société doit s'appuyer sur le pouvoir des citoyens. Elle réinvente le bien commun pour faire société. Elle met l'argent au service d'un monde juste, solidaire et durable.



...90 PROPOSITIONS POUR LE POUVOIR DE VIVRE ET D'AGIR

Ce sont **plus de 80 associations**, plusieurs syndicats, dont la CFDT, qui les ont élaborées. On pourra en parler lors **d'une réunion prévue, en PACA, au mois de février.** Vous recevrez l'information..

Les 90 propositions sur notre blog ou le site du pacte du pouvoir de vivre.

Jean Barre

FEU CLIGNOTANT à LA RECONVERSION DE LA CENTRALE DE GARDANNE

La ré-industrialisation du site pose problème. Pourquoi? Un projet dénommé « **hynovera** » a été lancé, en septembre 2021. Son but : reconvertir le site de

Gardanne et créer des emplois. L'idée est de fabriquer les carburants du futur avec de la biomasse et de l'hydrogène. Mais l'entreprise est filiale d'une entreprise allemande, quant à la chaudière biomasse, construite aussi par un groupe allemand, elle est reprise par un groupe tchèque (!).



L'usine à Charbon de Gardanne

La chaudière subit de nombreux aléas: fonctionnement partiel cet été, puis arrêt en septembre. Pour cause, un plan de sauvegarde de l'emploi (96 postes) non réglé. Ensuite sur un futur effectif de 80 personnes affecté à la chaudière biomasse (où le charbon n'est plus utilisé), il est prévu de former 50 personnes. Donc arrêt prolongé et affaire à suivre !

Jean Pierre Ferrero